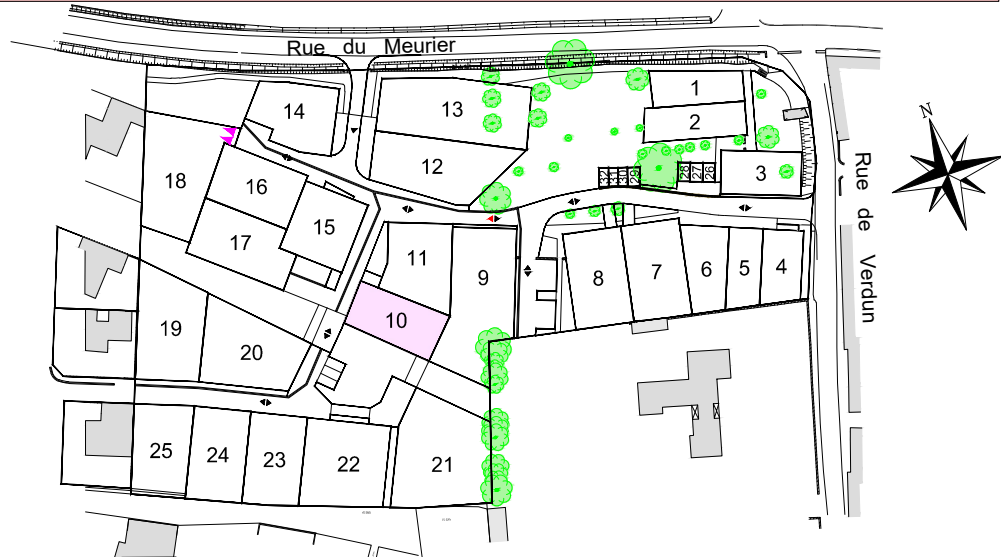


Plan de Situation



- Enrobés
- Herbe
- Terre pierre
- Stabilisé renforcé calcaire
- Béton désactivé ou autre revêtement coloré
- Dalles gazon (type VIA VERDE)

Accès véhicule interdit
 - L'accès véhicule est strictement interdit sur les limites des lots en contact avec les espaces végétalisés (herbe ou haie) ainsi qu'avec les espaces en stabilisé calcaire.
 - L'accès véhicule aux lots 1 et 2 est strictement interdit.
 - L'accès véhicule devra impérativement tenir compte de la position des arbres projetés ou existants.

- 1-2-3-5-7** **Modèle de maison autorisé**
 1 - Façade sur rue - admis
 2 - Pignon sur rue - admis
 3 - Maison sur cour - admis
 4 - Maison ouverte - modèle non admis
 5 - Jardin à l'avant - admis
 6 - Jardin à l'avant - modèle non admis
 7 - Second rang - admis

- Angle d'accrochage obligatoire de la construction principale
- Ligne d'accrochage obligatoire de la construction principale
- Zone inconstructible
- Lot stationnement Inconstructible rattaché au lot x - réalisé en béton désactivé
- X - Nombre de logement autorisé sur le lot
- X - Nombre minimal de place de stationnement à créer sur le lot

- Caniveau béton
- Caniveau pavés
- Bordure béton
- Bordure chasse roues bois
- 24.50 Altitude terrain naturel (après travaux)
- 24.50 Altitude projet voirie finie
- Candélabre
- S. Place de stationnement
- Place de stationnement P.M.R.
- Principe de positionnement des conteneurs déchets (pour lots isolés)

- Massif arbustif bas
- Possibilité de l'interrompre pour réaliser un accès piéton
- Haie arbustive
- Arbres d'alignement (Charme, poirier fleurs,...)
- Arbres au port étalé ou en cépée (Charme, Erable champêtre, Frêne commun, saule blanc...)
- Arbre existant à conserver

- Sens de circulation
- Sens de circulation avec sens prioritaire
- Lampadaire projeté

- Limite de zone du PLUi
- Périmètre du lotissement
- Parcelle cadastrale (sans valeur juridique)
- Fe:13.30 Regard de branchement Eaux Usées (altitude fil d'eau)
- Arrivée Eau Potable
- Coffret EDF
- Boitier de branchement Télécom
- Accodrain fonte

- Bassin d'infiltration

- Borne OGE implantée
- Borne OGE existante

Les altitudes "voirie finie" sont indiquées sur le plan.
 Les altitudes des seuils des constructions ou des accès aux lots devront en tenir compte lors de l'implantation.

